

APPEL À LA VIGILANCE**Streptocoque du groupe A**

8 décembre 2021

SITUATION

Trois (3) cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A (SGA) survenus à St-Jean-sur-Richelieu ont été déclarés à la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie depuis le 22 novembre 2021. Les personnes atteintes utilisaient des drogues intraveineuses ou inhalées ou vivaient en situation d'itinérance.

Ces personnes présentaient une fasciite ou une ténosynovite. Elles ont été hospitalisées pour leur infection et ont récupéré. L'investigation est en cours. L'analyse du génotype pourra indiquer si les cas sont reliés mais leur profil similaire et certains lieux communs d'exposition le suggèrent.

RECOMMANDATIONS.**1. Rehausser le niveau de suspicion pour détecter les cas d'infection à SGA**

En présence de lésions compatibles avec une infection non invasive à SGA (ex. : pharyngite, amygdalite, plaies avec écoulement, impétigo, ecthyma)

OU

En présence de manifestations compatibles avec une infection invasive à SGA. Les infections sont considérées invasives lorsque le SGA est isolé d'un site normalement stérile (ex. sang, liquide LCR, liquides articulaires). Plusieurs manifestations sont décrites : nécrose des tissus mous (ex. fasciite, myosite ou cellulite nécrosante), pneumonie, méningite, syndrome du choc toxique streptococcique.

- Faire les prélèvements requis pour cultures.
- Offrir rapidement les soins appropriés et appliquer les précautions recommandées selon l'état du patient.
- Consulter un microbiologiste-infectiologue au besoin.

2. Déclarer rapidement tout cas d'infection invasive à SGA à la DSP de la Montérégie**POUR DÉCLARER UN CAS À LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE**

- Par téléphone : 450 928-3231 ou 1 800 265-6213
- Par télécopieur : 450 928-3023

Ces numéros sont réservés aux professionnels de la santé et ne doivent pas être utilisés par le public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ❖ MSSS. [Guide d'intervention - Les infections invasives à streptocoque du groupe A](#)
 - Guide d'intervention (2012)
 - Annexe «Prophylaxie antibiotique aux contacts étroits de cas d'infections invasives graves à streptocoque du groupe A chez les personnes vivant en situation d'itinérance» (2019)
- ❖ INESSS (2016). [Guide clinique médicament antibiotique : pharyngite-amygdalite chez l'enfant et l'adulte](#)
- ❖ STEVENS ET AL. (2014). « Practice guidelines for the diagnosis and management of skin and soft tissue infections: 2014 update by the Infectious Diseases Society of America », [Clinical Infectious Diseases, vol. 59, no 2, p. e10-52](#)

*Adapté de DSP de Montréal, 2019